

## OLNET PASTILLE MEN

Remplace : version DPD n°4 du 20/02/2012



(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : OLNET PASTILLE MEN

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pastilles lavage vaisselle bactéricide pour machines ménagères. Eau dure.

"Uniquement pour usage professionnel"

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Raison Sociale : EYREIN INDUSTRIE.

Adresse : ZI LA CROIX ST PIERRE.19 800.EYREIN.FRANCE.

Téléphone : + 33.(0)5.55.27.65.27. Fax : + 33.(0)5.55.27.66.08.

Courrier Électronique : info-fds@eyrein-industrie.com

Site web : www.eyrein-industrie.com

**1.4. 1.4. Numéro d'appel d'urgence : + 33. (0)1.45.42.59.59.**

Société/Organisme : Centre Antipoison France (ORFILA).

**SECTION 2 Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)**

- Dangers pour la santé : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)****• Pictogramme(s) de danger**

- Pictogramme(s) de danger : GHS05
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

**• Conseils de prudence**

- Généraux** : P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
- Prévention** : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
- Intervention** : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Autres dangers :

Aucunes dans des conditions normales.

OLNET PASTILLE MEN

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

**3.1./3.2. Substance / Préparation**

**Substance / Préparation** : Préparation.  
**Composants** : Ce produit est dangereux.  
**Substance(s) dangereuse(s)** : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
Carbonate de sodium	: Entre 35 et 50 %	497-19-8	207-838-8	011-005-00-2	01-2119485498-19	Xi; R36 ----- Eye Irrit. 2;H319
Carbonate de sodium peroxyhydraté	: Entre 5 et 10 %	15630-89-4	-----	-----	01-2119457268-30	O; R8 Xn; R22 Xi; R41 ----- Acute Tox. 4 (Oral);H302 Ox. Sol. 2;H272 Eye Dam. 1;H318
Disilicate de delta-disodium	: Entre 1 et 5 %	13870-28-5	237-623-4	-----	01-2119485031-47-0000	Xi; R36 ----- Eye Irrit. 2;H319
(1-hydroxyethylidene)biphosphonate de sodium	: Entre 0,01 et 1 %	29329-71-3	249-559-4	-----	01-21195510382-52-0001	Xn; R22 Xi; R36 ----- Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Irrit. 2;H319
(R)-p-mentha-1,8-diène	: Entre 0,01 et 1 %	5989-27-5	227-813-5	601-029-00-7	----	R10 Xi; R38 R43 N; R50-53 ----- Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
Amylase, alpha-	: Entre 0,01 et 1 %	9000-90-2	232-565-6	647-015-00-4	----	R42 ----- Resp. Sens. 1;H334
Subtilisine	: Entre 0,01 et 1 %	9014-01-1	232-752-2	647-012-00-8	----	Xi; R37/38-41 R42 ----- Eye Dam. 1;H318 Resp. Sens. 1;H334 Skin Irrit. 2;H315 STOT SE3;H335

**SECTION 4 Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Premiers secours**

**Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.  
**Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.  
**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.  
**Ingestion** : Rincer la bouche. Cracher.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu à ce jour

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique

## OLNET PASTILLE MEN

### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie la décomposition thermique peut produire des fumées toxiques et/ou corrosives suivantes : Oxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Classe d'inflammabilité** : Non combustible.  
**Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.  
**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
**Incendies avoisinants** : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection adéquat.

**Pour les secouristes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.  
Rincer abondamment à l'eau. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

### SECTION 7 Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.  
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**Mesures techniques de protection** : Protéger du gel.

**Précautions spéciales** : Eviter toute exposition inutile.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

**Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**TLV<sup>®</sup> -TWA [mg/m<sup>3</sup>]** : Aucune donnée disponible.

**VLE - France [mg/m<sup>3</sup>]** : Aucune donnée disponible.

**VME - France [mg/m<sup>3</sup>]** : Aucune donnée disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôle de l'exposition**

**Protection individuelle**

• **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

• **Protection des mains** : Gants.

## OLNET PASTILLE MEN

- **Protection de la peau** : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Autres** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

### SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### 9.1.a. Aspect

Pastille rectangulaire

##### 9.1.b. Odeur

Parfumée (citron)

##### 9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.d. pH

10.5

##### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Non applicable.

##### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Non applicable.

##### 9.1.g. Point d'éclair

Non applicable.

##### 9.1.h. Taux d'évaporation

Non applicable.

##### 9.1.i. Inflammabilité

Non applicable.

##### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

**Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.

**Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

##### 9.1.k. Pression de vapeur

Non applicable.

##### 9.1.l. Densité de vapeur

Non applicable.

##### 9.1.m. Densité relative

Non applicable.

##### 9.1.n. Solubilité

Complètement soluble

##### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

**Temp. d'autoinflammation [°C]** : Aucune donnée disponible.

##### 9.1.q. Température de décomposition

Non applicable.

##### 9.1.r. Viscosité

Non applicable.

##### 9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

### SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

## OLNET PASTILLE MEN

### 9.1.i. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

**Réserve acide ou alcaline [g NaOH/100g]** : Aucune donnée disponible.

**Température critique [°C]** : Non applicable.

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Voir section 10.3. "possibilité de réactions dangereuses"

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Non connu(e).

### 10.5. Matières incompatibles

Non connu(e).

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Informations toxicologiques** : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

• **Toxicité aiguë** : Aucune donnée disponible.

• **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Aucune donnée disponible.

• **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Aucune donnée disponible.

- **Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : Aucune donnée disponible.

• **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Aucune donnée disponible.

• **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.

**Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures)** : Aucune donnée disponible.

• **Cancérogénicité** : Aucune donnée disponible.

• **Toxicité pour la reproduction** : Aucune donnée disponible.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Aucune donnée disponible.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Aucune donnée disponible.

- **LD50 Admin.cutanée(lapin) [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.

• **Danger par aspiration** : Aucune donnée disponible.

**Administration cutanée (lapin-rat) [mg/kg/24 heures]** : Aucune donnée disponible.

- **Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg/24h]** : Aucune donnée disponible.

## OLNET PASTILLE MEN

### SECTION 12 Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Informations toxicologiques

**CL50 96 Heures - poisson [mg/l]** : Aucune donnée disponible.

**EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : Aucune donnée disponible.

**IC50 72h Algae [mg/l]** : Aucune donnée disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance - dégradabilité** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**DBO5 [mg/l]** : Aucune donnée disponible.

**DCO [mg/l]** : Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 Informations écologiques (suite)

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Généralités** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### SECTION 14 Informations relatives au transport

**Information générale** : Non classé.

### SECTION 15 Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatives aux détergents.

Ce mélange respecte les règlements Européen (CE) n°648/2004 et n°9007/2006 relatifs à la classification, l'étiquetage et l'emballage des mélanges.

Etiquetage selon règlements n°648/2004 et n°9007/2006:

Moins de 5%: polycarboxylates, phosphonates, agents de surface non ioniques

De 5% à moins de 15%: agents de blanchiment oxygénés

De 15% à moins de 30%: phosphates

Contient aussi: enzymes, parfum (limonène)

Contient:

Carbonate de sodium peroxyhydraté 15630-89-4

Less than 5%: polycarboxylates, phosphonates, non-ionic surfactants

5% or over but less than 15%: oxygen-based bleaching agents

15% or over but less than: phosphates

## OLNET PASTILLE MEN

Contains: enzymes, parfumes (limonene)  
Contains: sodium carbonate peroxyhydrate (CAS: 15630-89-4)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

## SECTION 16 Autres informations

**Liste des phrases H pertinentes (Section 3) :**

- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.
- H302 - Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 5 - Attention - H302
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H335
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## SECTION 16 Autres informations (suite)

**Liste des phrases R pertinentes (§ 3) :**

- R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R10 : Inflammable.
- R22 : Nocif en cas d'ingestion.
  
- R36 : Irritant pour les yeux.
- R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R38 : Irritant pour la peau.
- R41 : Risque de lésions oculaires graves.
- R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Autres données :** Aucun(e).

**Révision :** 6

**Date d'impression :** 18 / 3 / 2015

Ce document a été préparé conformément aux conditions requise pour les FDS d'après le texte de : "OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200."

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**